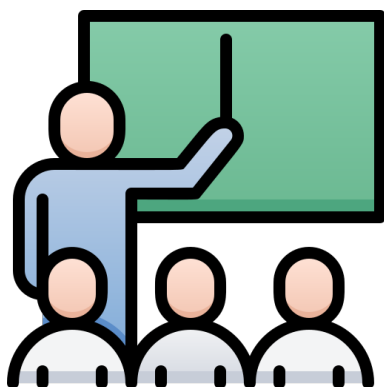


<https://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article637>

Charte de la Laïcité à l'école

- Informations enseignants - Laïcité -



Date de mise en ligne : jeudi 1er septembre 2022

Copyright © SCIENCES BIOLOGIQUES ET SCIENCES SOCIALES

APPLIQUEES - Tous droits réservés

Charte de la laïcité à l'Ecole, présentée par le ministre le 9 septembre 2013 et publiée au bulletin officiel du 12 septembre 2013.

Cette Charte, qui doit désormais être affichée dans les écoles et établissements d'enseignement du second degré publics, explicite le sens et les enjeux du principe de laïcité, dans la République et dans le cadre de l'Ecole.

La Charte de la laïcité à l'Ecole a été conçue comme un outil de transmission des valeurs et principes de la République à destination de l'ensemble de la communauté éducative.

Elle a vocation à rappeler les règles qui permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire et à aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter.

Des ressources pédagogiques pour accompagner la lecture et la pédagogie de la Charte de la laïcité à l'Ecole sont à votre disposition sur le site Eduscol, à l'adresse suivante :

<http://eduscol.education.fr/cid73652/charte-de-la-laicite-a-l-ecole.html>